

5 crédits	25.0 h + 15.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Lorant Vincent coordinateur ;Nicaise Pablo (supplée Lorant Vincent) ;Stordeur Sabine coordinateur ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables	FSP2100, 2101, 2102, 2103 <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Le cours a pour objectif de former des étudiants à l'analyse critique des politiques de santé et à la formulation de politiques alternatives. Les domaines de cette analyse incluent le rôle de l'Etat et des institutions, les fondements des politiques de santé, les priorités, les objectifs, les instruments des politiques, leur mise en oeuvre, et les politiques menées dans des secteurs non sanitaires qui peuvent avoir une influence sur la santé
Acquis d'apprentissage	<p>1</p> <p>Au terme du cours les étudiants auront acquis une connaissance générale des grands thèmes des politiques de santé; ils pourront décrire et expliquer les structures et le fonctionnement des programmes de santé en Communauté française, en Belgique et dans l'Union européenne; ils pourront reconnaître les enjeux politiques d'un problème de santé ; ils pourront réaliser une analyse politique d'une intervention de santé publique; ils pourront identifier et impliquer les stakeholders (ou parties prenantes) concernés par une intervention de santé publique.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation des acquis passe par un examen écrit portant sur les connaissances (cours théorique et suivi de l'actualité sur l'Union européenne et les politiques de santé publique). Le choix se porte sur un questionnaire à choix multiple, de 20 questions.</p> <p>Les 20 questions posées reçoivent chacune la cote de 1 point. Il n'y a pas de cotation négative.</p> <p>'                   Lorsqu'une seule réponse est demandée, le point ne sera accordé que si la réponse cochée est correcte. Si la réponse choisie est incorrecte, la cotation obtenue sera 0/1.</p> <p>'                   Lorsque l'intitulé de la question précise « Cochez la/les proposition/s qui s'applique/nt » ou « Cochez la/les réponse/s correcte/s », le point ne sera accordé que si :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o l'étudiant-e a coché la/les proposition/s qui s'applique/nt</li> <li>o ET l'étudiant-e n'a pas coché la/les proposition/s qui ne s'applique/nt pas</li> </ul>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction ; comprendre le pouvoir et le processus politique en santé communautaire</li> <li>• Comprendre les enjeux et influencer l'agenda politique ant</li> <li>• Identifier les acteurs politiques et les cadres réglementaires : l'organisation institutionnelle de la santé communautaire</li> <li>• Reconnaître et utiliser le pouvoir : l'analyse des groupes d'intérêts (stakeholders) en santé publique - Sabine Stordeur</li> <li>• Les institutions de l'UE et la législation européenne - Sabine Stordeur</li> <li>• Les soins de santé dans l'UE : base juridique, programmes d'action, fonctionnement, financement - Sabine Stordeur</li> <li>• La santé dans les autres politiques de l'UE - Sabine Stordeur</li> </ul>

<p>Bibliographie</p>	<p>• <b>Bibliographie</b></p> <p><b>UE et soins de santé</b></p> <p>CNED ' Académie en ligne. L'Union européenne : dynamiques de développement des territoires. Séquence 3 ' HG11</p> <p>EUR-Lex. L'espace et la coopération Schengen. Accessible sur <a href="http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:l33020">http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:l33020</a>(Dernière modification le: 03.08.2009)</p> <p>Scott L. Greer, Nick Fahy, Heather A. Elliott, Matthias Wismar, Holly Jarman, Willy Palm. Everything you always wanted to know about European Union health policies but were afraid to ask. The European Observatory on Health Systems and Policies, Observatory Studies Series No. 34, 2014, 162 p.</p> <p>RÈGLEMENT (UE) N° 282/2014 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 11 mars 2014 portant établissement d'un troisième programme d'action de l'Union dans le domaine de la santé (2014-2020) et abrogeant la décision n° 1350/2007/CE</p> <p>Rita Baeten et Dalila Ghailani. Soins médicaux programmés à l'étranger - Autorisations délivrées par les mutuelles belges. Observatoire social européen, Research paper n°31, Novembre 2016, 57 p.</p> <p>Cellule Planification De L'offre Des Professions Des Soins De Santé, SPF Santé Publique. Médecins : mobilités internationales. Mars 2015. 54 p.</p> <p>Filhon G, Tissier F, Cariou M, Eugène B. La mobilité des patients dans l'Union européenne : les enjeux de la prise de décision. Prat Organ Soins. 2012;43(4):285-294</p> <p><b>Consultation des stakeholders</b></p> <p>Pierart J, Léonard C, Chalon P, Daue F, Mertens R. Le « Stakeholder Involvement » dans les processus du KCE. Method. Bruxelles : Centre fédéral d'expertise des Soins de santé (KCE). 2012. KCE Reports 174B.</p> <p>Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Consultation des parties prenantes. Rapport rédigé par Monique Fournier et Pierre Dagenais. Québec, Québec : INESSS; 2014. 32p.</p> <p>EUnethHTA Joint Action 2010-2012, Stakeholder Involvement Policy, October 2010.</p> <p>Coline Ruwet. Que représentent les stakeholders? Le cas de l'élaboration d'ISO 26000. Revue Française De Science Politique. VOL. 60 No 6. 2010. p. 1115-1135</p>
<p>Autres infos</p>	<p><b>Supports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vos notes de cours</li> <li>• Transparents du cours sur Moodle</li> <li>• Lectures obligatoires sur Moodle</li> <li>• Portefeuille de lectures disponibles via le secrétariat             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrage de Davies, chapitres 2-3 : appui à la séance 2.</li> <li>• Ouvrage de Kent Buse, chapitres 1-7 : appui aux séances 1,2 et 5.</li> <li>• Ouvrage de Dean, chapitre 8-9-10 : appui aux séances 1 et 4.</li> </ul> </li> </ul>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>FSP</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de la santé publique	ESP2M	5	WFSP2100 ET WFSP2101 ET WFSP2102 ET WFSP2103	